

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 67/18/SPCG portant nomination du Chef du Service des Affaires économiques

n° 67/18/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 juin 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

VISAS

Vu le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis : Vu l'arrêté n° 61/64/SPCG du 30 mai 1961 portant désignation, à titre intérimaire, de M. Tramier (Albert) en qualité de chef du bureau des Affaires économiques et du Plan

Vu l'arrêté n° 61/78/SPCG du 18 juillet 1961 titularisant l'intéressé dans ses fonctions

Vu l'arrêté n° 65/26/SPCG du 2 mars 1965 portant nomination de M. Tramier en qualité de directeur des Affaires économiques et du plan : Vu la décision n° 484/CAB en date du 10 avril 1964 portant affectation de M. Houmed Aboubakéer au service territorial des Affaires économiques et du Plan

Vu la décision n° 717/BPE du 28 avril 1967 accordant à M. Tramier un congé de fin de séjour : Sur: proposition du Ministre des Affaires économiques

Le Conseil du Gouvernement entendu dans sa séance du 14 juin 1967,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

- M. Houmed Aboubaker, administrateur adjoint de 3° échelon du cadre territorial, est nommé, pour compter du 21 juin 1967, chef du Service des Affaires économiques, en remplacement de M. Albert Tramier, titulaire d'un congé de fin de séjour. Art. 2.
- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission : Le Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes,